



roger.lemaistre@live.fr

## Contribution de Roger LEMAISTRE (avec Alexis Guénégo)

*Suite à la contribution de Yvonne Abdesslam relative à l'A.N.I. (Accord National Interprofessionnel) du 11 janvier, Roger Lemaistre propose ici le regard de la CFDT à travers des extraits d'un texte d'Alexis Guénégo (responsable CFDT). À verser au débat*

### Accord emploi : Rendez-vous de vérité au parlement

#### "Les politiques doivent respecter les négociations entre partenaires sociaux"

Le débat parlementaire sur l'accord du 11 janvier 2013 sera un rendez-vous de vérité. La gauche va-t-elle réussir sa mue en matière de démocratie sociale ? La majorité saura-t-elle tenir l'engagement 55 du candidat Hollande sur la "République contractuelle" en respectant les résultats de la négociation ? Au regard de l'expérience, les craintes d'un nouvel affront aux partenaires sociaux sont fondées.

L'enjeu posé n'est pas celui du contenu de l'accord, chacun ayant évidemment le loisir de l'approuver ou de le critiquer y compris avec véhémence. Il est celui de la légitimité des partenaires sociaux, sauf à considérer que les acteurs sociaux sont légitimes quand le contenu d'un accord est conforme aux vœux des politiques et illégitimes dans le cas contraire.

#### Une vision du social inféodé au politique

Déjà, il y a ceux qui du Front de gauche jusqu'au sein du Parti socialiste comptent bien déchirer cet accord au palais Bourbon, jugeant inacceptable le compromis auquel les partenaires sociaux sont parvenus. Ils se font les chantres du dialogue social mais en condamnent les résultats. Ils défendent les représentants syndicaux quand ils sont victimes de répression syndicale mais les blâment quand ils font leur travail de négociateurs. Ils affichent "l'Humain d'abord" mais font fi des millions d'individus qui votent aux élections professionnelles comme de celles et ceux qui paient chaque mois leur cotisation syndicale. Ainsi ils se considèrent comme les représentants patentés du monde du travail sachant naturellement ce qui est bon pour les salariés, plutôt que les garants des règles de la vie publique, dont celles de la représentativité syndicale.

Aussi, disons les choses dans leur éclatante réalité : les députés qui veulent faire échec à ce que les partenaires sociaux ont fait, et ceux qui le leur demandent, ne conçoivent pas l'autonomie du social vis-à-vis du politique. A

l'évidence, cette attitude est exacerbée chez ceux pour qui faire un accord c'est se compromettre avec l'adversaire de classe et par conséquent trahir les intérêts des salariés. Pour autant, ils n'en ont pas l'apanage. La gauche de gouvernement a des antécédents en la matière. Il en est ainsi de l'élaboration de la loi de 1998 sur les 35 h. Dans le journal Le Monde, Lionel Jospin validait l'application des 35 heures en ces termes : *"Nous l'avons tenu et mis en œuvre dans les formes qu'ont souhaitées nos parlementaires et les leaders de la gauche"*. Les forces sociales sont totalement absentes de ce long plaidoyer qu'il consacre à l'action de son gouvernement. La stratégie des socialistes n'est examinée qu'à travers les relations aux autres forces politiques de la gauche, le mot "partenaires" leur étant exclusivement réservé.

Déjà fin 1997, l'affront de Martine Aubry, Ministre du travail, à Jean Gandois, président du CNPF, lors de la conférence sur l'emploi, avait annihilé ce qu'il y avait de plus intelligent dans le patronat français, privant le social d'un atout majeur avec des conséquences dommageables pour des années.

Et que dire du refus de ce même gouvernement de signer début 2000, le protocole d'accord sur l'ARTT dans les fonctions publiques qu'il avait pourtant lui-même négocié. En refusant de valider son propre texte, l'Etat désertait ainsi son rôle d'employeur. Le gouvernement bafouait dans le même mouvement le dialogue social et les organisations qui en assumaient les résultats et se retirait sur son Aventin politique avec une totale désinvolture qualifiant cette dérobade de *"non accord non conflictuel"*.

Il faut avoir cela en tête pour prendre la mesure de ce qu'il faut dépasser. La marche à franchir est haute pour la gauche au regard de son histoire, comme pour l'ensemble de la classe politique au regard de sa culture

## **Une culture politique française de la hiérarchie du politique sur le social**

Dans la culture politique française, l'Etat s'arroge des prérogatives totales sur le champ du social. Pour la majorité des élites politiques de notre pays c'est le politique qui garde l'apanage de la conduite des réformes. En dépit de leurs déclarations la main sur le cœur de leur attachement au dialogue social, ils ont une conception hiérarchique du politique sur le social et donc du politique sur le syndical, cantonnant les partenaires sociaux dans un rôle de lobby plus que d'acteurs responsables. C'est un phénomène profondément ancré dans l'exercice du pouvoir en France, à gauche, et aussi à droite comme l'a montré en 2010 l'intervention à l'assemblée du secrétaire général de l'UMP, lors du débat sur la représentativité dans les TPE.

## **La "République contractuelle" : un engagement aux enjeux considérables**

L'engagement 55 du candidat socialiste désormais élu, de reconnaître et garantir la démocratie sociale, est dès cet accord mis à l'épreuve des faits, avant même sa traduction dans la constitution. Cet engagement vulgarisé sous le vocable de "République Contractuelle" signifie selon les propres mots de François Hollande *"qu'un pouvoir même légitime ne peut s'arroger l'intégralité de l'action publique"*. C'est un engagement considérable aux multiples enjeux.

C'est un enjeu de vitalité du pays par une meilleure implication des acteurs sociaux en tant qu'acteurs publics. En effet, ne pas s'arroger l'intégralité de l'action publique signifie reconnaître une négociation productrice du droit et donc reconnaître la contribution des partenaires sociaux à l'intérêt général. Ce faisant, c'est donner de la respiration démocratique au pays en aménageant un espace aux acteurs sociaux dans lequel ils peuvent exercer leurs responsabilités en toute autonomie et ainsi construire les évolutions nécessaires de la société.

C'est un enjeu de respect de l'individu dans la multiplicité de sa participation à la vie publique. Il vote aux élections politiques et il vote aux élections professionnelles. Il s'engage aussi quand il choisit de payer une cotisation syndicale. S'il le fait c'est qu'il considère que l'un et l'autre sont également nécessaires. Au nom de quoi, l'Etat, les politiques, devraient-ils continuer à lui imposer une hiérarchie dans ses choix de salarié citoyen, sauf à nier une partie de sa citoyenneté.

C'est un enjeu d'efficacité de l'action publique. Il est frappant de constater que l'omnipotence de l'Etat dans le pays a conduit à son impotence, celle-là même qui alimente le fatalisme, la résignation et le discrédit alors que la noblesse de la politique est précisément de rendre possible ce qui ne l'est pas. Sortir de "*l'Etat ne peut pas tout faire*" pour passer à "l'Etat ne doit pas tout faire", c'est précisément faire la place à toutes les forces vives dans l'intérêt du pays. La "République contractuelle", ce n'est pas l'abandon par l'Etat de ses prérogatives, ce n'est pas la négation du rôle ô combien essentiel des députés et de la représentation nationale. C'est au contraire un retour de l'Etat efficace, efficace parce que garant du fonctionnement de la démocratie dans toutes ses dimensions et en conséquence de l'efficacité de l'action publique. L'Etat y retrouverait force et vigueur.

C'est un enjeu d'efficacité aussi du dialogue social et de la politique contractuelle. La voie du lobbying n'étant plus praticable, la possibilité de "rejouer le match" au parlement n'existant plus, les partenaires sociaux seront incités à exercer pleinement leur responsabilité, à s'engager totalement dans la négociation et à y mettre toutes leurs forces. La négociation n'en sera que plus productive et les résultats d'autant plus fructueux.

Au total "la République contractuelle", conception novatrice pour la France, conception aussi de fait d'un syndicalisme totalement autonome dans sa pensée et son action, représente un progrès, un approfondissement de la démocratie.

L'enjeu du débat qui se profile au parlement est la traduction dans les actes de l'engagement du pouvoir politique à respecter les résultats d'une négociation productrice du droit et à reconnaître ainsi la légitimité d'un pouvoir social qui apporte sa contribution à l'intérêt général. La "République contractuelle" est une ambition considérable. Ce serait un acte fondateur pour un pays qui étouffe de son centralisme et de ses rigidités. Les tendances lourdes toujours à l'œuvre aujourd'hui au sein de la gauche vont à l'encontre de sa réalisation. Alors à vous Messieurs le président de la République, le premier Ministre, le Ministre du travail de démontrer le contraire. Pour un changement, ce serait un changement !